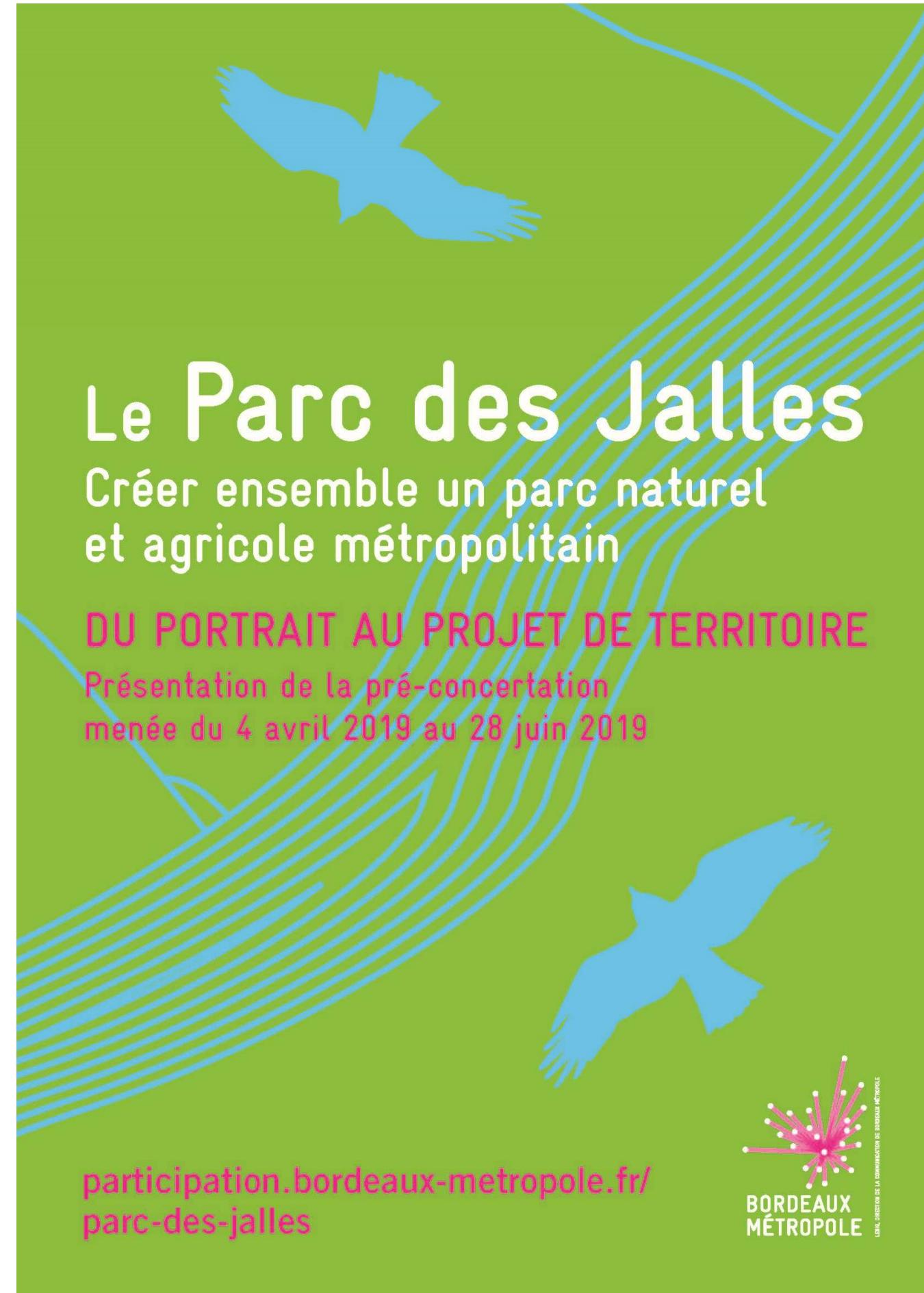
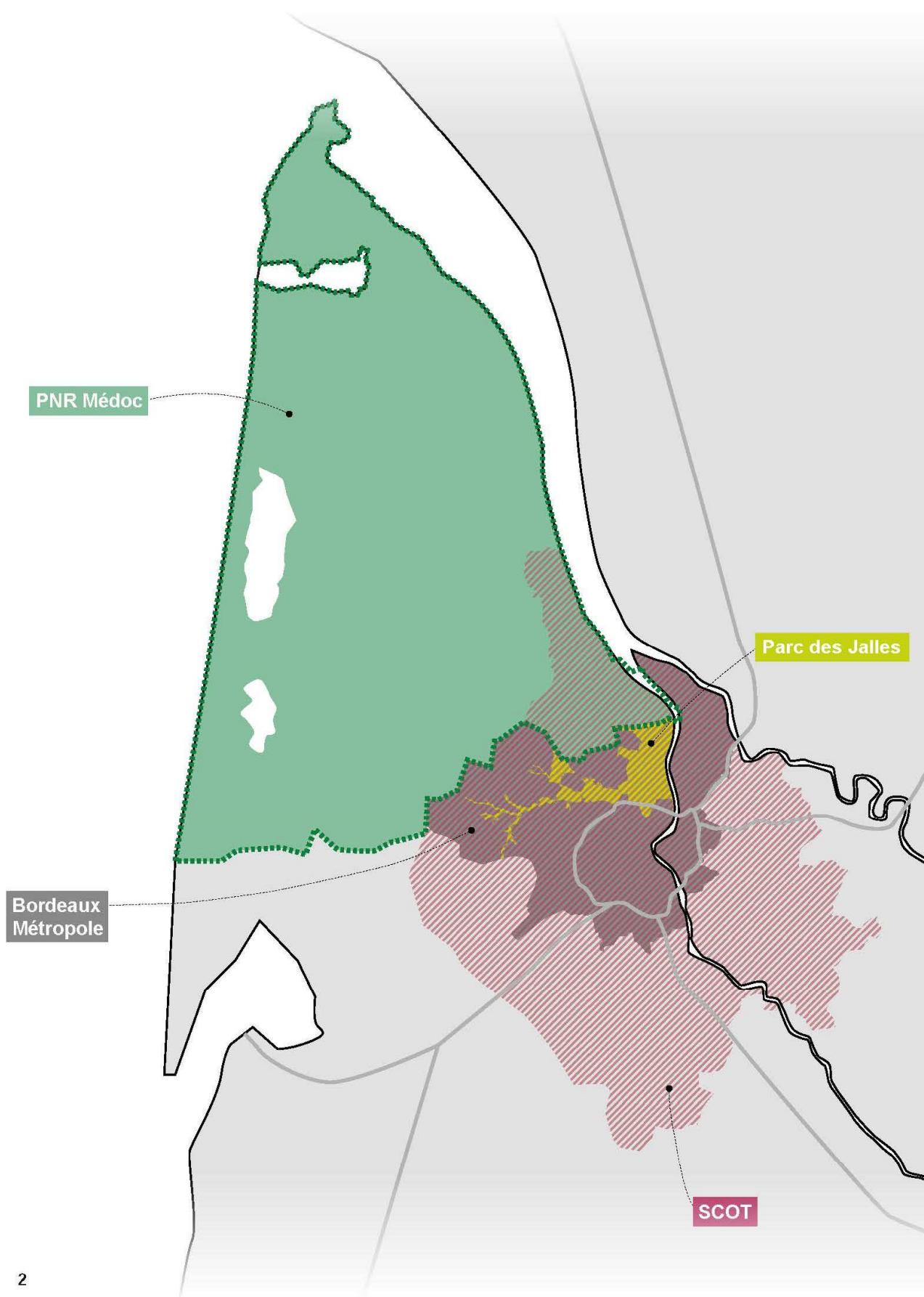


Pièce 8 – Bilan de la « pré-concertation » : démarche préalable à la concertation réglementaire





LA GENÈSE DU PARC DES JALLES

Le territoire comme point de départ

Le territoire ciblé pour le projet du Parc des Jalles s'étend sur une surface de près de 6 000 hectares d'espaces naturels et agricoles en continu, sur 10 communes du nord-ouest de la Métropole. On y rencontre une grande diversité de paysages abritant des sites écologiques remarquables et une biodiversité rare. Celle-ci est soit préservée au sein de périmètres de protection (Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges, Natura 2000, PEANP), soit repérée par les nombreux inventaires d'espèces. Le Parc des Jalles est l'un des deux secteurs agricoles majeurs de la Métropole. Plus de 80 exploitations y ont leur siège, ce qui montre la densité du tissu agricole et sa diversité puisque l'on retrouve du maraîchage, de l'élevage, de l'horticulture, des exploitations céréalières, des vignes et de la sylviculture.

Pourquoi un Parc des Jalles ?

Depuis les années 2000, les communes et Bordeaux Métropole ont souhaité s'unir pour protéger et valoriser ce territoire. L'objectif est simple : renforcer et valoriser les espaces naturels et agricoles, garantir à ce territoire une identité propre et une cohérence globale d'actions publiques et privées. En 2019, les élus ont opté pour la création d'une Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain. Loin d'être une opération d'aménagement lourde, cet outil permettra à la Métropole de se doter de moyens humains et financiers, de mettre en place une gouvernance métropolitaine et mettre en œuvre de façon croisée la politique agricole métropolitaine et la stratégie Biodiver'Cité. Les actions mises en œuvre pourraient être des aménagements paysagers, de la signalétique, de la restauration écologique, des actions événementielles ou de communication.

Créer ensemble un Parc Naturel et Agricole Métropolitain

Bordeaux Métropole et les 10 communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Médard-en-Jalles) ont souhaité engager une démarche de co-construction du projet du Parc des Jalles afin qu'il soit le fruit d'un travail collectif et que tous les acteurs puissent s'en saisir comme levier de valorisation. D'avril à juin 2019, cette démarche volontaire a permis l'information des propriétaires fonciers et des habitants et a réuni de nombreux acteurs du territoire (professionnels, usagers, institutions et associations). Elle a permis de mettre en évidence le portrait du territoire, de s'entendre sur les grands objectifs à donner à ce projet et de commencer à discuter d'actions à mettre en œuvre. Le projet ainsi élaboré fera ensuite l'objet d'autres étapes de concertations réglementaires auxquelles les acteurs sont également invités à participer.

Ce document est une synthèse du travail collectif réalisé pendant la pré-concertation.

La foire aux questions du Parc des Jalles

Quels sont les objectifs du Parc ?

Le Parc a pour objectifs de protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles du nord de la Métropole.

Comment le périmètre a-t-il été défini ?

Le périmètre a été proposé par les collectivités. Il peut encore évoluer.

Qu'est-ce qu'une OAIM (Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain) ?

L'OAIM est la procédure utilisée par Bordeaux Métropole pour créer le Parc. Elle permet d'affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole et elle a vocation à instaurer une gouvernance et des moyens financiers métropolitains au service du territoire naturel et agricole, des habitants et usagers.

Pourquoi une concertation pour la création du Parc ?

Pour associer, dès le départ, l'ensemble des habitants, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, professionnels, associations et usagers à l'élaboration du Parc.

Je suis propriétaire dans le Parc, qu'est-ce que cela implique ?

Le périmètre n'aura pas d'impact sur la valeur ou la destination de mon foncier. Il n'impose pas de contrainte juridique ou réglementaire supplémentaire à celles existantes (PLU, PEANP, PPRI,...).

En revanche, le parc peut être un levier pour valoriser mon patrimoine ou mon activité. Aucun terrain ne sera ouvert au public sans accord du propriétaire.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PEANP : Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

Quelle est la différence entre le Parc des Jalles et le PEANP ?

Le périmètre du PEANP est un périmètre réglementaire qui sanctuarise des zones naturelles et agricoles à long terme. Il a donc un impact sur le foncier des propriétaires. Le Parc des Jalles n'est pas réglementaire, il n'a pas vocation à impacter les propriétaires mais peut être un levier de valorisation.

Le nom est-il définitif ?

Pas du tout, les propositions seront recueillies tout au long de la concertation.

L'ouverture du Parc au public ne va-t-elle pas mettre en danger la biodiversité ou gêner l'activité agricole ?

Le projet n'est pas d'ouvrir tout le périmètre du Parc aux promeneurs métropolitains, mais bien d'identifier, grâce à la concertation, les lieux qui pourraient être ouverts au public et ceux qui doivent rester inaccessibles.

Le Parc ne va-t-il pas favoriser la pression urbaine et ouvrir des secteurs à l'urbanisation ?

Le Parc n'aura aucun impact sur l'ouverture à l'urbanisation. C'est le domaine du PLU.

Quand le parc va-t-il être créé ?

Le projet nécessite de nombreuses étapes : études environnementales, concertation, avis des services de l'Etat, enquête publique. La création pourrait avoir lieu fin 2020.

D'autres questions ?

Retrouvez les avis et la documentation sur le site de la participation participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles

LA DÉMARCHE DE LA CONCERTATION

Le Parc et la concertation en chiffres

5 950 ha
d'espaces naturels et agricoles en continu

10 communes

+ de 80
exploitations agricoles

35 espèces
à très forts enjeux écologiques

6 rendez-vous de pré-concertation, soit :
3 Grandes Journées (GJ)
2 stands de concertation
dans des événements festifs
1 atelier spécifique
avec les agriculteurs

64 participant.es à la **GJ1**

53 participant.es à la **GJ2**

43 participant.es à la **GJ3**

50 participant.es à chaque **GJ** (en moyenne)

40 participants au **stand de la Fête de la Nature**

50 participants au **stand du Raid des Maraîchers**

30 participants à l'**atelier spécifique pour les agriculteurs**

1 questionnaire en ligne
à destination du grand public

321 réponses au questionnaire

1 site de la participation
14 avis émis
6 participant.es.

1 portrait de territoire partagé

1 projet de territoire co-construit

Les Grandes Journées

Trois Grandes Journées de concertation ont été organisées pour rassembler élus, acteurs du territoire et grand public dans l'objectif de construire une vision commune du projet, en identifier ses enjeux, potentialités et orientations. Animées par l'équipe d'Écologie Urbaine & Citoyenne, chaque Grande Journée proposait plusieurs formats d'ateliers, de stands et d'animations, autour d'un moment convivial.

La première Grande Journée
a eu lieu le 4 avril 2019 à La Vacherie de Blanquefort, de 11h30 à 20h avec trois temps : un déjeuner de travail entre les élus, une après-midi d'ateliers avec les acteurs du territoire (agriculteurs, institutionnels, associatifs, etc.), une soirée vernissage et concertation avec le grand public autour d'une exposition immersive du territoire avec des photographies et vidéos. Trois stands de concertations étaient disponibles durant toute la journée comme fil conducteur permettant de faire travailler tous les acteurs sur les mêmes questions et de visualiser le travail des autres. Cette journée a été l'occasion de confronter le diagnostic de territoire présenté par l'a'urba avec les réalités d'usage des acteurs, usagers et décideurs du territoire. Elle a abouti à la définition d'un Portrait de territoire partagé en affirmant la vision commune d'un territoire naturel, productif et vivant.



© Bordeaux Métropole - Jean-Baptiste Mengès

La troisième Grande Journée s'est déroulée le 25 juin 2019 à la salle du Grand Darnal de Bruges, de 14h à 17h. Elle a réuni les acteurs du territoire autour d'un retour d'expériences des actions menées en faveur de l'agriculture dans le Parc Naturel Régional du Vexin français puis d'un atelier. L'objectif était de repartir des actions proposées lors des grandes journées précédentes, pour les étudier collectivement, en définir les modalités ou en proposer de nouvelles.



© Bordeaux Métropole - Jean-Baptiste Mengès

La deuxième Grande Journée s'est tenue le 14 mai 2019 à l'espace Villepreux de Saint-Aubin de Médoc, de 14h à 20h et s'est déroulée en deux étapes : une séance plénière accompagnée d'un atelier prospectif avec les acteurs du territoire et une séance de présentation pour le grand public. Trois stands fixes de concertation étaient installés pour recueillir l'avis des publics. La journée visait la définition du contenu du Projet de territoire en mettant l'accent sur le dialogue entre les acteurs du territoire. Elle a permis l'identification des grandes orientations du projet dans une vision prospective (sur 10, 15 ou 30 ans) et a confirmé l'approche du Parc des Jalles par les trois entrées : territoire productif, écologique et vivant.



© Bordeaux Métropole - Jean-Baptiste Mengès



© Jacques Blot



© Didier Dostin

Le travail spécifique avec les agriculteurs

À la suite de la première Grande Journée de concertation du 4 avril 2019, les enjeux liés aux métiers de l'agriculture ont fait émerger le besoin de travailler spécifiquement sur cette thématique au cours d'un atelier avec les agriculteurs qui s'est tenu le 7 mai 2019 à la mairie de Blanquefort. Cet atelier visait à travailler sur les enjeux liés à l'agriculture au regard de la création du Parc (quels points de vigilance? quelles opportunités? quels leviers? etc.) et à répondre aux questions et inquiétudes formulées lors de la Grande Journée 1. La réunion a compté une trentaine de participants.

La soirée a commencé par un rappel du projet de création du Parc des Jalles, des objectifs de la concertation et des éléments saillants de la première Grande Journée du 4 avril. Ensuite, un temps en plénière a permis de faire émerger des réactions, inquiétudes, propositions pour le Parc des Jalles.

Ce temps a été l'occasion pour les agriculteurs de poser leurs questions sur le projet (comme sur les conséquences qu'il pourrait avoir sur la constructibilité) et de demander des précisions sur le choix de définition du périmètre par exemple. Il a également permis aux agriculteurs de faire remonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien : intrusion de promeneurs dans leurs propriétés, manque de régulation des nuisibles, difficultés rencontrées à l'installation des nouveaux exploitants, manque de flexibilité pour l'adaptation aux nouvelles pratiques agricoles (passage en agriculture biologique) et aux nouvelles réglementations et manque d'actions sur le territoire.

À la suite de cette soirée, un questionnaire papier a été élaboré à destination des agriculteurs du territoire pour faciliter leur participation et la prise en compte de leurs avis et propositions. En effet, certains ne recevant pas les invitations par e-mail et/ou ne pouvant pas se déplacer aux rendez-vous de concertation, le questionnaire était conçu pour faciliter leur participation. Il a été envoyé par courrier aux exploitants recensés sur le territoire, avec une enveloppe retour.

Seules 6 personnes ont répondu au questionnaire. Cette faible participation peut être due au format papier et la nécessité de son renvoi malgré l'enveloppe de réponse prévue. Cela peut aussi s'expliquer par l'organisation de l'atelier spécifique pour les agriculteurs qui a réuni beaucoup de participants, a permis l'expression de chacun et a pu apporter des réponses à la plupart des inquiétudes.

Les réponses au questionnaire soulèvent les préoccupations majeures des exploitants agricoles du secteur : l'exposition au risque inondation, les dégâts causés par les nuisibles, les préoccupations concernant la qualité de l'eau de la jalle, les difficultés à recruter une main d'œuvre qualifiée... Vis-à-vis du projet de parc naturel et agricole, les agriculteurs semblent intéressés par les opportunités qu'il pourrait apporter pour leurs exploitations (valorisation du métier d'agriculteur, protection et valorisation du foncier, diversification de leurs activités, renforcement des équipements collectifs, création d'une marque locale, facilitation de la vente en circuits courts...) mais énoncent aussi leurs craintes (non-respect des terrains privés et des cultures, risque de concurrence entre eux pour la vente directe, difficulté à dégager du temps pour diversifier leurs activités...).

La concertation avec le grand public

Deux réunions publiques ont eu lieu lors des Grandes Journées 1 (4 avril 2019) et 2 (14 mai 2019).

Lors de ces réunions, le projet a été présenté avec les mêmes supports que lors des temps dédiés aux acteurs du territoire. La participation a été très faible (7 personnes le 4 avril et 5 personnes le 14 mai) mais les participants présents étaient curieux et intéressés par le projet.

Deux stands de concertation à destination du grand public ont été tenus lors de la Fête de la Nature de Blanquefort le 11 mai 2019 et du Raid des maraîchers du 8 juin 2019 à Eysines.

Au regard de la faible participation du grand public lors des réunions publiques organisées à l'occasion des deux premières Grandes Journées de concertation, ces temps ont été adossés à des événements déjà organisés sur le territoire qui attirent un large public. Ils ont permis de récolter les avis des habitants et usagers du Parc des Jalles, en complément de celui des acteurs du territoire et des élus.

Lors de la Fête de la Nature, les participant.es (une quarantaine) ont pu donner leurs avis et leurs idées pour le projet du Parc des Jalles grâce à trois supports :

- Le premier exposait plusieurs questions autour de la création du Parc des Jalles. Les participant.es pouvaient y répondre en accrochant un post-it ou en écrivant sur le support. Les questions étaient les suivantes : quelles sont mes attentes par rapport à la concertation, qu'est-ce que je souhaite absolument préserver, comment peut-il améliorer mon quotidien, quels sont mes trois principaux usages, quel est le thème le plus important, quel nom peut-on lui donner ?
- Le deuxième visait à identifier les bénéfices ou les inconvénients du parc des Jalles sur le territoire et sur le quotidien selon les habitants et usagers
- Le troisième était une carte du territoire sur laquelle les participant.es pouvaient localiser leurs usages du territoire et les moyens de se déplacer à l'aide de tampons thématiques et de matériel de dessin.

Le stand de concertation du Raid des maraîchers a compté 50 participant.es qui ont réagi à trois supports :

- Une « boîte à idées » permettait de glisser un bulletin où chacun pouvait écrire une idée d'action, comment la mettre en place, avec qui, à quelle échéance et où, grâce à un petit plan individuel au dos du bulletin
- La cartographie d'acteurs invitait les participants à inscrire leur activité professionnelle/associative en lien avec le territoire afin de visualiser le réseau d'acteurs en œuvre
- Un support où les participants pouvaient faire leur proposition de nom pour le Parc des Jalles.

En général, les participants se sont approprié les supports avec l'aide de l'animatrice (malgré une faible participation à la cartographie d'acteurs) et ont montré de l'intérêt pour le projet. La grande majorité d'entre-eux le voient comme une opportunité pour le territoire et leur quotidien, pour des usages de loisirs, des activités productives et la préservation du cadre naturel.

Une page internet spécifique à la pré-concertation a été ouverte sur le site de la participation de Bordeaux Métropole, du 4 avril au 28 juin 2019.

Cette page a été régulièrement alimentée pour transmettre l'information nécessaire à la bonne compréhension du projet, mais aussi les comptes-rendus, la date des rendez-vous de concertation, les supports de communication, etc. Les utilisateur.rices pouvaient y déposer leurs avis sur le projet. Au total, 14 avis exposés par 6 participants ont été publiés sur les différentes thématiques. Ils étaient amenés à réagir en fonction de leur niveau d'adhésion au projet et à certains aspects du projet ou du territoire. Ils étaient également invités à formuler des réactions dans un espace d'expression libre. Sur le volet écologique, les répondant.es adhèrent à la préservation des espaces naturels, de la biodiversité, etc. Le maintien et la diversification des activités productives est également souhaité. La question des mobilités est plus nuancée : certaines zones devraient rester inaccessibles pour les protéger et respecter la propriété privée mais il existe un réel besoin de diversifier les modes de déplacements.



© BNES



© EUC



© EUC

Les résultats du questionnaire en ligne

Pour pallier le manque de participation du grand public qui ne peut pas se déplacer aux rendez-vous de concertation, un questionnaire en ligne a été mis en place. Il était actif du 9 mai au 25 juin 2019 et proposé sur tablette lors des stands de concertations de la Fête de la Nature de Blanquefort et du Raid des maraîchers d'Eysines. 321 personnes y ont répondu.

L'objectif était de donner la possibilité à chacun de s'exprimer sur le projet du Parc des Jalles et ainsi dégager des tendances pour élaborer le projet de territoire. Il comportait au total 16 questions à choix multiples sur les objectifs du Parc, les manques du territoire, les activités actuelles, l'implication citoyenne, etc. et un espace dédié à l'expression libre.

En majorité, les participant.es sont métropolitain.es, mais près d'une centaine d'entre-eux.elles n'habitent pourtant pas dans une commune concernée par la création du Parc des Jalles, ce qui témoigne d'un projet qui dépasse son périmètre.



La répartition des emplois des participant.es rend compte de la multiplicité d'acteur.rices à prendre en compte pour élaborer un projet viable et adapté à tous. La participation timide des propriétaires fonciers et des agriculteur.rices est à nuancer dans la mesure de leur forte présence aux Grandes Journées de concertation.

La quasi-totalité des participant.es au questionnaire en ligne se sent concernée par le projet de création de l'OAIM Parc des Jalles, sans doute du fait que le périmètre concerne leur commune de résidence ou que les participant.es y exercent une activité, sont propriétaires ou y voient une opportunité majeure pour la métropole.



Qualifié de « territoire écologique », l'un des objectifs du Parc des Jalles est d'assurer la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine naturel qualitatif. Les participant.es ont identifié les espaces naturels marquants du territoire (les plus cités figurent ci-dessus). La mosaïque paysagère du territoire est bien représentée : marais, bords de Jalles, sources, moulins, maraîchage, etc. La zone forestière semble quant à elle moins bien connue. Ces espaces naturels restent néanmoins méconnus pour plus de la moitié des participant.es (53%). Il existe donc un enjeu de communication et de signalétique majeur pour favoriser la connaissance des espaces naturels du Parc des Jalles. Les participant.es sont également demandeur.euses de plus d'accessibilité des espaces naturels ouverts au public, notamment pour les enfants, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

Enfin, des aménagements sont nécessaires pour assurer la fréquentation de certains espaces, en accord avec les activités du site et ses valeurs écologiques. Le Parc des Jalles est aussi un territoire vivant car il accueille différents usages. L'analyse du questionnaire dépeint un territoire approprié par ses habitant.es et usager.es, regroupant plusieurs activités (découverte et observation de la nature, sport et loisirs, culture et fête, achat et vente de produits locaux, etc.), dont la mise en compatibilité est essentielle pour un projet de territoire durable sans conflits d'usage.

Les principales activités sur le Parc des Jalles



Le manque d'aménagements adaptés à la fréquentation des lieux, de signalétique et de communication ressort fortement, conformément aux tendances observées précédemment.

Les participant.es sont également demandeurs d'animations pédagogiques, d'événements festifs et culturels, de lieux de rencontre afin de faire vivre et découvrir le territoire, tout en préservant son écosystème et ses activités.

Même si la quasi-totalité des participant.es se sent concernée par le projet, la majorité d'entre-eux.elles n'est pas prête à y participer activement. Ceux qui le souhaitent pensent s'investir dans des animations et événements (51 %), l'apport de leur connaissance du territoire (19 %), la valorisation de leur patrimoine (17 %) ou encore la valorisation de leur activité (9 %). Le maintien d'animations culturelles (événements, fêtes, journées) semble être le maillon fort d'une implication citoyenne : elles permettent un engagement collectif qui assure la pérennité du projet.

Quels sont selon vous les objectifs du Parc des Jalles ?



Les participant.es se sont bien approprié l'objectif de préservation des espaces naturels et agricoles du périmètre du Parc des Jalles.

De plus, les trois vocations du territoire (écologique, productif et vivant) sont bien représentées, même si l'aspect écologique reste le plus plébiscité.

Quels sont selon vous les principaux manques sur le territoire?



DU PORTRAIT AU PROJET DE TERRITOIRE

Le portrait de territoire

La phase de co-construction a été l'occasion de partager le portrait cartographique du Parc des Jalles réalisé par l'a'urba (agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole). À l'occasion de la Grande Journée 1 (GJ1) mais aussi au travers du premier stand de concertation et du questionnaire, ce portrait a été alimenté par la connaissance des acteurs, habitants et usagers locaux afin de l'amender et de le rendre plus proche de la réalité des usages du territoire.

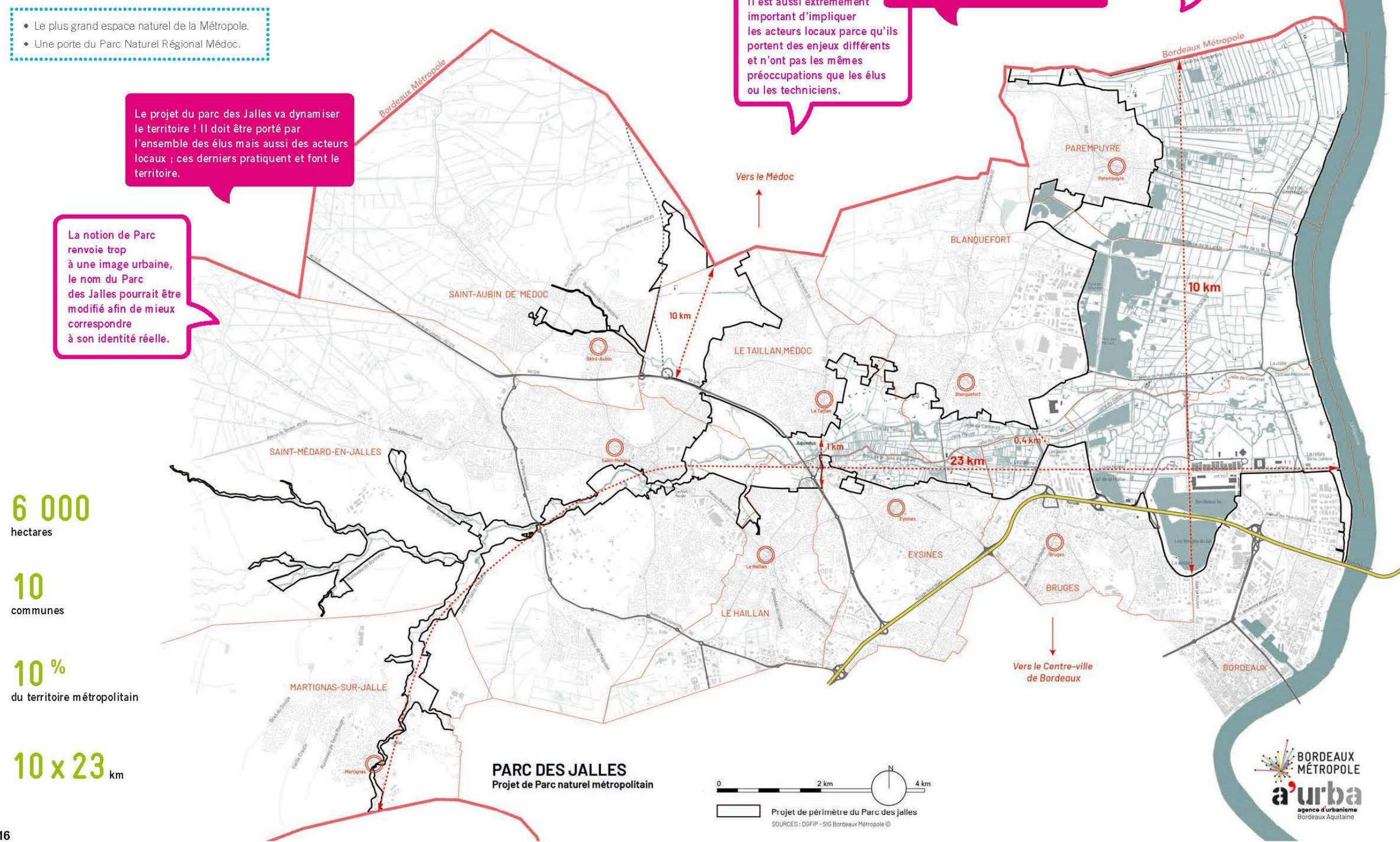
Les données dites « froides » des cartes ont ainsi été alimentées par les retours d'expérience et la connaissance du territoire des acteurs locaux. Par la suite, ce travail à plusieurs mains a permis d'appuyer la démarche de définition du projet sur une vision partagée du territoire, posant ainsi des bases communes pour démarrer le travail prospectif. La définition d'un Portrait partagé de ce territoire a nécessité un travail avec les acteurs qui le pratiquent et connaissent ses ressources. Le processus de co-évolution entre le travail humain et la nature et la nécessité de l'alliance entre l'urbain et le rural permet de révéler les interconnexions entre ces deux milieux et leur complémentarité très forte sur le Parc.

Le travail collaboratif sur le Portrait de territoire a permis de faire ressortir trois grandes entrées représentant une base pour explorer les enjeux du territoire : Le territoire écologique - Le territoire productif - Le territoire vivant



Un grand territoire métropolitain ouvert

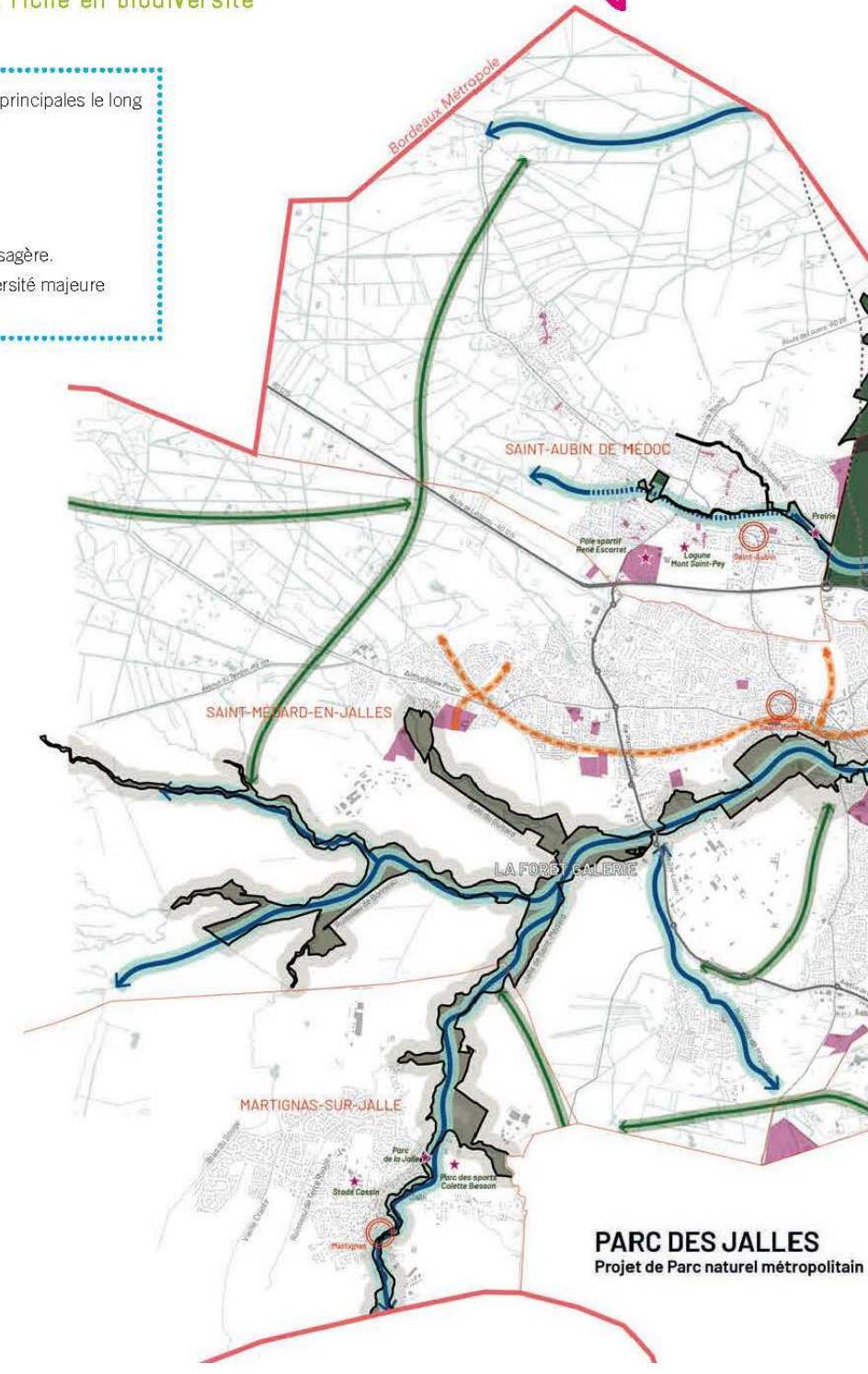
Un périmètre non définitif



Territoire écologique Un kaléidoscope de paysages

Un territoire naturel riche en biodiversité

- 4 séquences paysagères principales le long de la jalle de Blanquefort :
 - la forêt galerie
 - la forêt de Thil Gamarde
 - la vallée maraîchère
 - le delta de la jalle.
- Une grande diversité paysagère.
- Une continuité de biodiversité majeure à l'échelle métropolitaine.



Le thème le plus important pour moi pour le futur Parc des Jalles?
Le paysage, sa préservation, sa valorisation, son évolution qualitative !

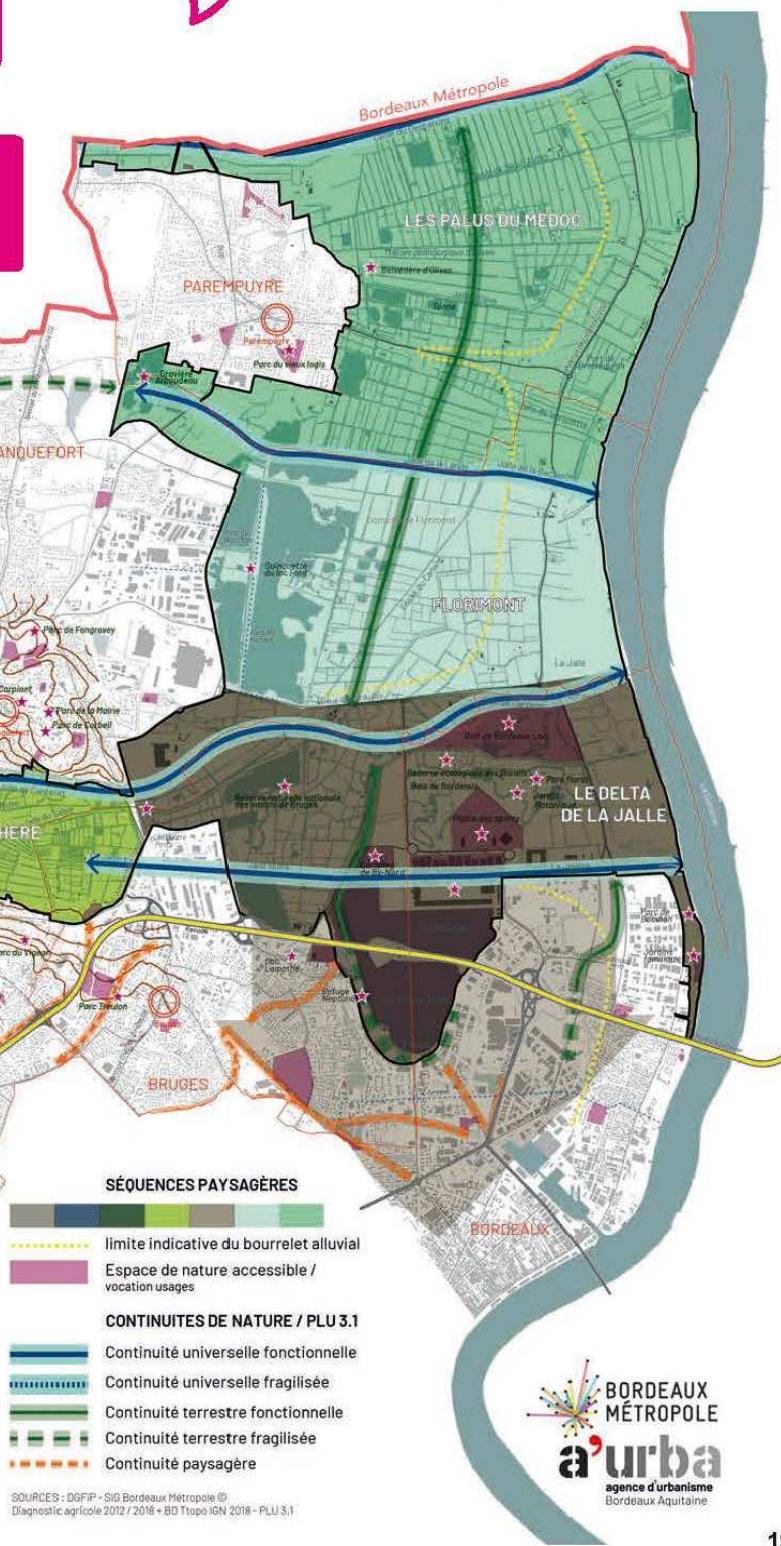
PAROLES DE CONCERTATION

Le territoire est un véritable kaléidoscope !
Il regroupe des paysages hétérogènes, une multitude d'acteurs aux intérêts différents, de nombreuses activités, etc. ...

... Il est nécessaire de le considérer dans son intégralité et d'adopter une démarche transversale pour préserver cette diversité.

Il s'agit d'un territoire à haut potentiel pour la biodiversité, pour l'agriculture et pour la découverte des paysages

- SÉQUENCES PAYSAGÈRES**
- Cours d'eau
 - Eléments de relief remarquable
 - Voirie principale
 - Rocade
 - Polarités structurantes
 - Equipements d'intérêt
- 0 2 km 4 km
- Projet de périmètre du Parc des Jalles



Un territoire façonné par l'eau

L'eau comme fil conducteur du Parc

- L'eau est un marqueur fort de ce territoire en termes de paysage (Garonne, jalles, fossés, berges, lagunes, marais...)
- Un réseau naturel et artificiel fragile, entretenu par une multitude d'acteurs (riverains, associations syndicales, agriculteurs, Bordeaux Métropole...)

Le rapport à la Garonne doit être majeur dans le projet du Parc. Le plus grand secteur du Parc lui fait face et, actuellement, les liens avec le fleuve ne sont pas valorisés.

PAROLES DE CONCERTATION

La Jalle apparaît comme une colonne vertébrale forte qui traverse des territoires assez hétérogènes.

La gestion de l'eau sur ce territoire est une réelle problématique : il s'agit d'un paramètre à intégrer au portrait du territoire mais aussi dans les réflexions ultérieures sur le développement souhaité pour ce territoire.

Il serait intéressant de coordonner les acteurs et les faire travailler ensemble pour une meilleure gestion de l'eau, un meilleur entretien des réseaux, la préservation de la biodiversité, l'économie, le maraîchage, etc. Il faut aller vers un partage des usages et une gestion partagée de la ressource en eau pour un bon usage collectif !

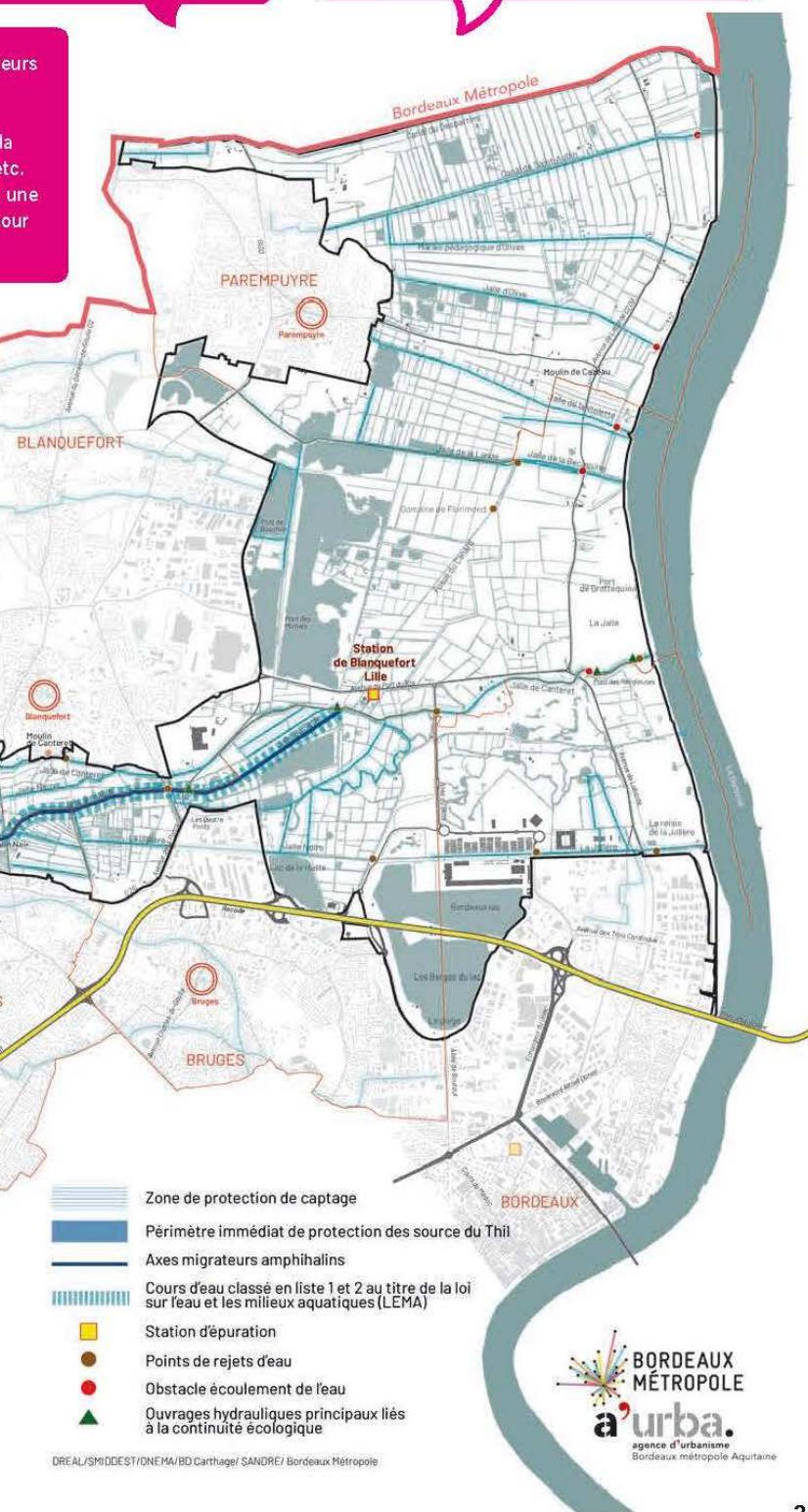
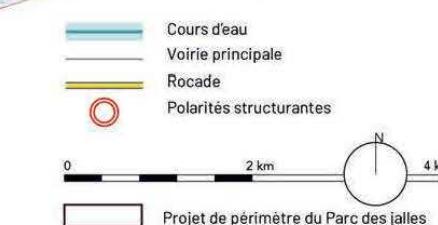
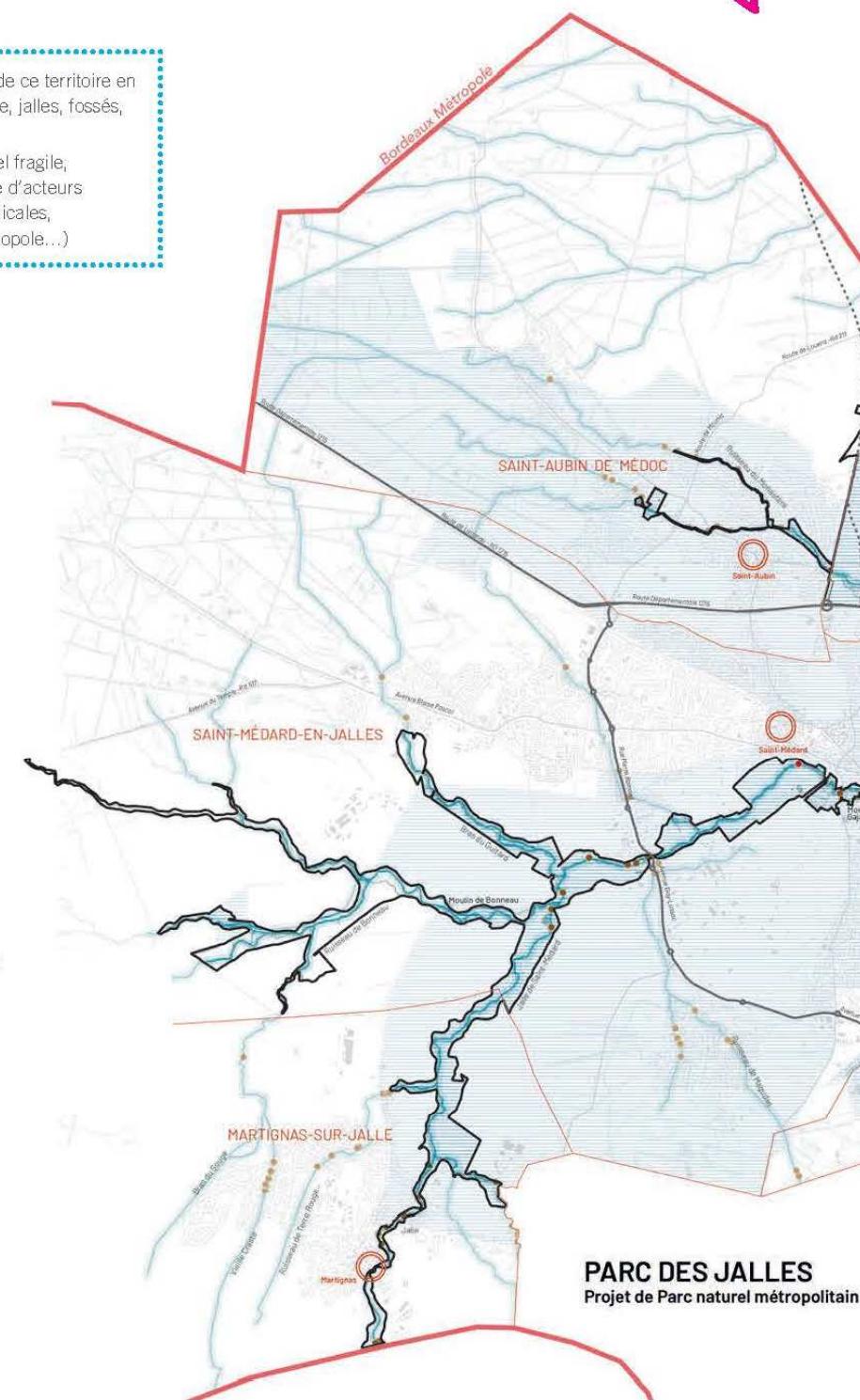
LA JALLE DE BLANQUEFORT :

30 km

d'ouest en est, mais un réseau hydrographique totalisant près de 200 km

Un bassin versant immense de

371 km²



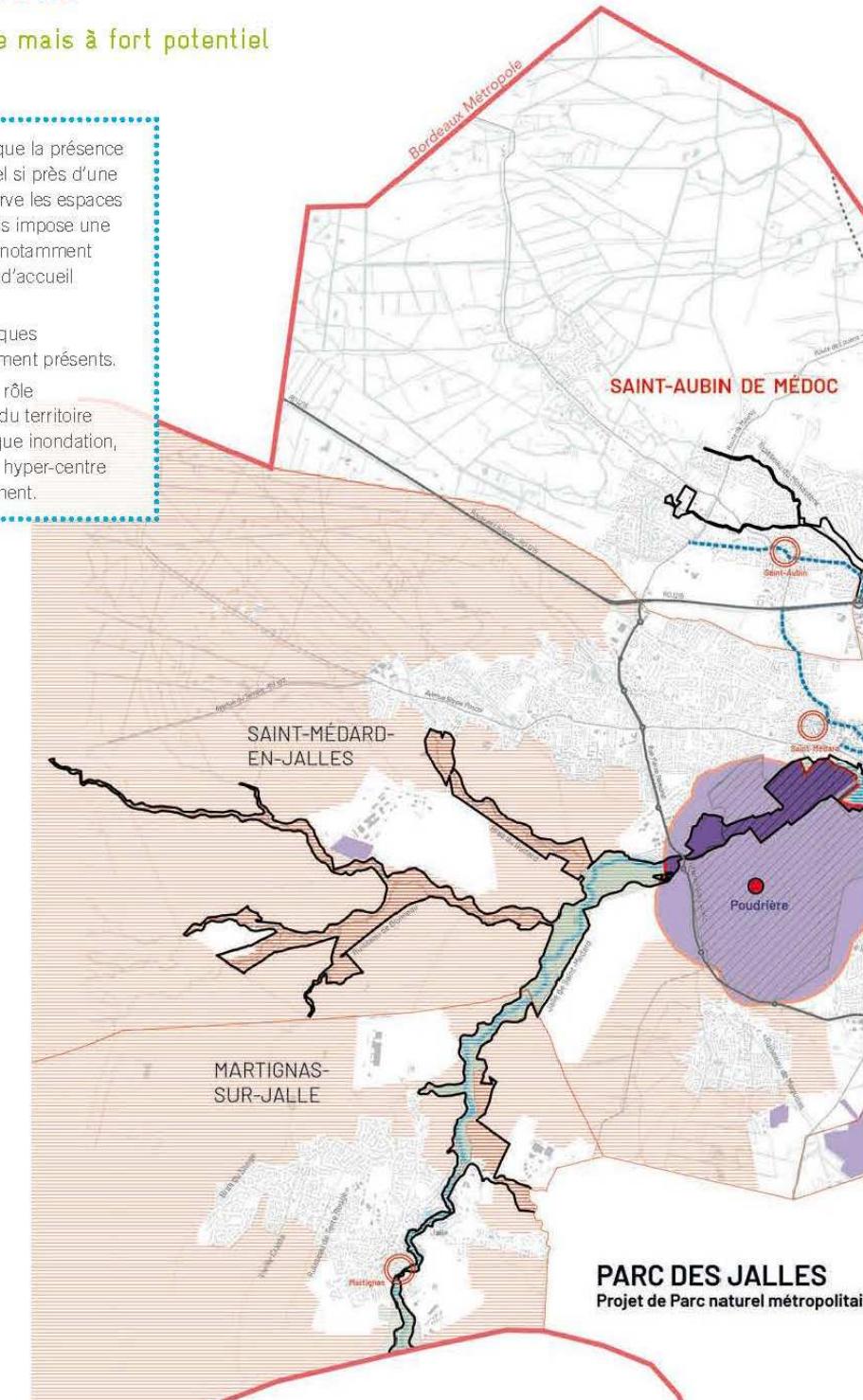
Un parc soumis à des risques qui protège la Métropole des inondations

Un territoire à risque mais à fort potentiel

- Le risque inondation explique la présence de ce grand espace naturel si près d'une grande métropole. Il préserve les espaces de la pression urbaine mais impose une vulnérabilité aux activités, notamment agricoles, mais également d'accueil du public.
- Les risques incendie et risques technologiques sont également présents.
- Le Parc des Jalles joue un rôle majeur dans la protection du territoire métropolitain contre le risque inondation, et particulièrement de son hyper-centre patrimonial en développement.

80%
du territoire est soumis au risque inondation

9%
du territoire est soumis au risque incendie

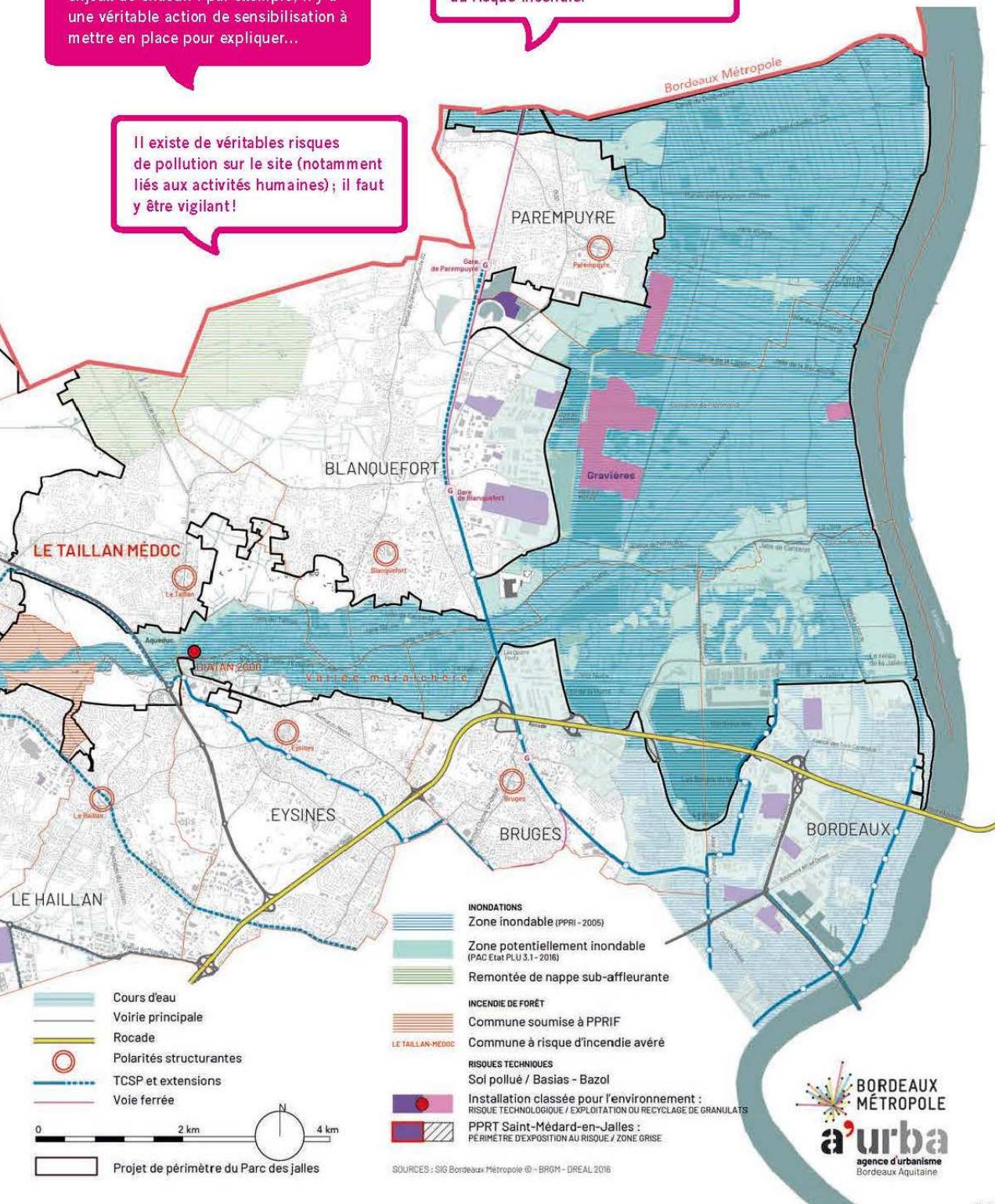


PAROLES DE CONCERTATION

Il est important d'habituer les acteurs à travailler ensemble pour confronter les enjeux de chacun : par exemple, il y a une véritable action de sensibilisation à mettre en place pour expliquer...

... qu'un certain nombre d'espaces naturels doivent rester fermés au public pour répondre aux enjeux de sécurité publique notamment liés au risque incendie.

Il existe de véritables risques de pollution sur le site (notamment liés aux activités humaines); il faut y être vigilant!



Un gisement de nature exceptionnel

Un réseau écologique continu et structurant de la Métropole

- La multiplicité, l'emprise et la superposition des périmètres de protection, réglementaires et contractuels, témoignent de la richesse de la biodiversité sur ce territoire.
- Un très grand nombre d'espèces protégées sont recensées dans ces habitats divers
- Des acteurs naturalistes fortement présents et impliqués pour protéger la biodiversité et sensibiliser le public.
- Des collectivités investies pour animer et financer des projets de connaissance et de protection de la biodiversité (études naturalistes, passage à faune sous voirie, projet de pôle éducatif...).

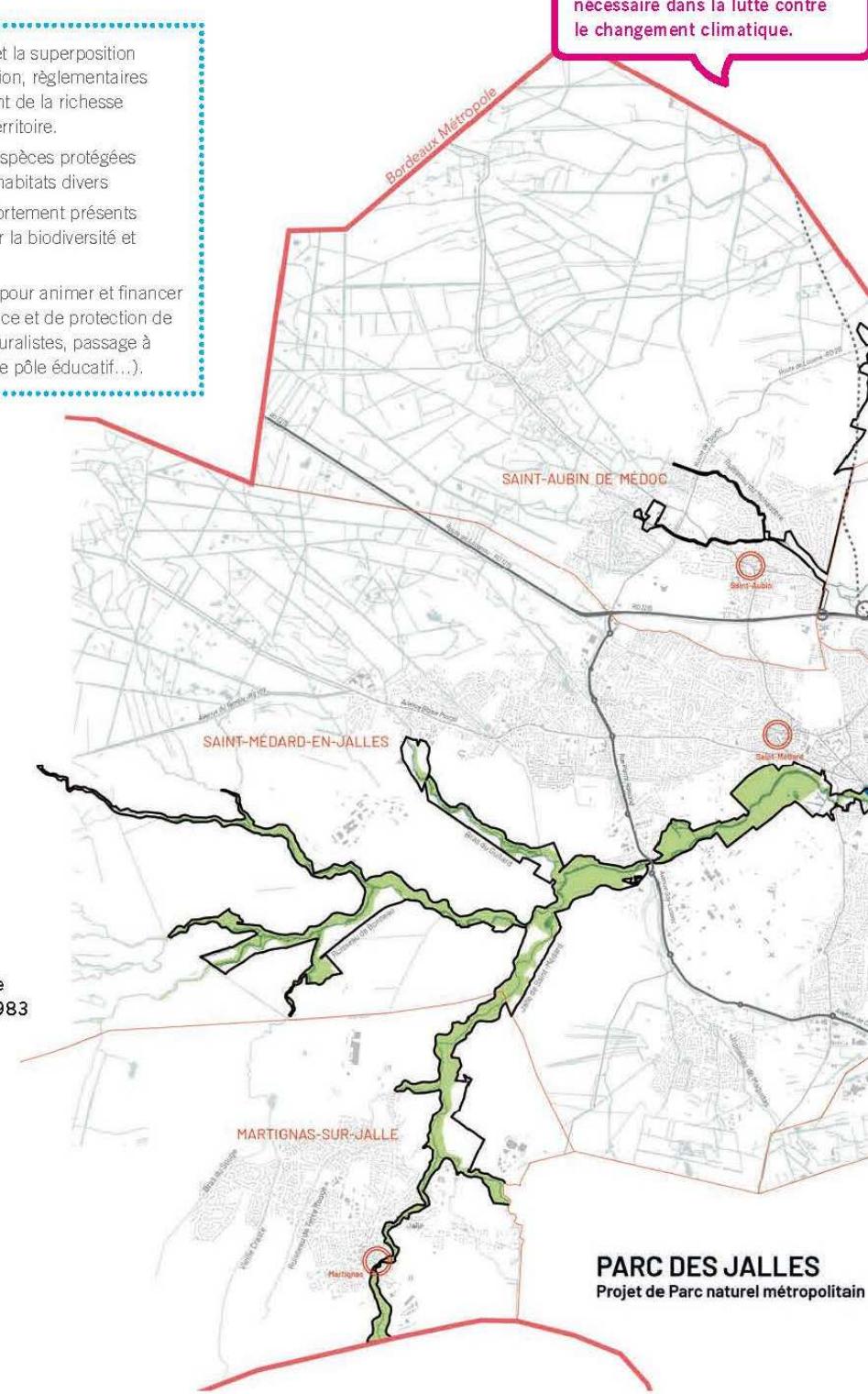
Le Parc des Jalles a une vocation écologique fonctionnelle (nature et eau). De plus, le rôle de barrière verte qu'il joue est nécessaire dans la lutte contre le changement climatique.

260 ha

de réserve naturelle nationale (marais de Bruges) depuis 1983

1 300 ha

de site Natura 2000 (protection européenne) le long des jalles



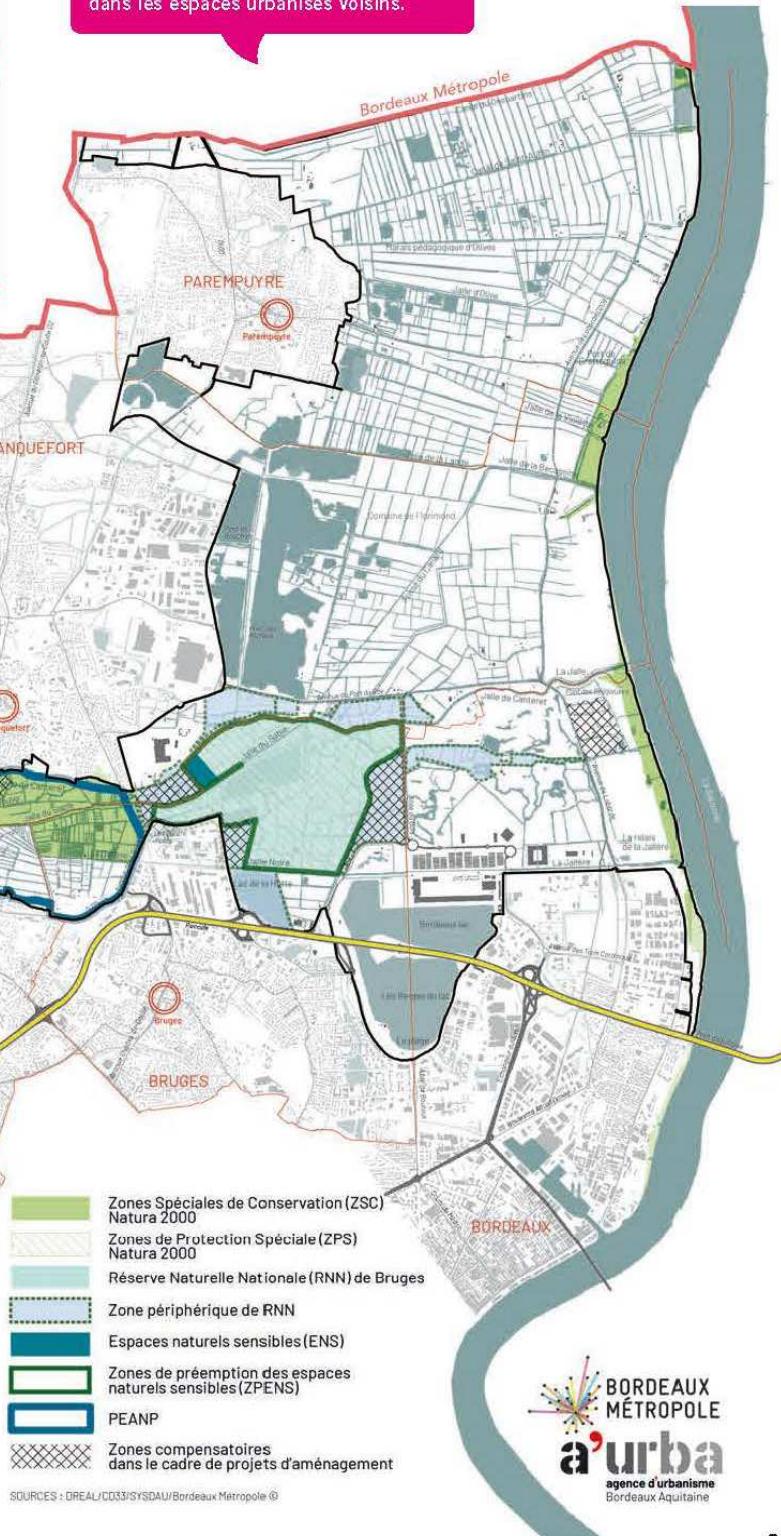
PARC DES JALLES
Projet de Parc naturel métropolitain

PAROLES DE CONCERTATION

Ce que j'attends de la création du Parc des Jalles ?
Protéger la biodiversité et entretenir ce « poumon vert » de la métropole.

Il s'agit de respecter et valoriser la nature et la biodiversité tout en intégrant les activités qui sont envisageables ; certains endroits doivent être protégés pour ne pas être détruits mais d'autres doivent pouvoir évoluer en conciliant les enjeux naturels et de développement.

Le Parc des Jalles génère une fraîcheur qui va être de plus en plus précieuse pour les habitants de la Métropole. Il est indispensable de la préserver et même de l'étendre afin qu'elle s'insère dans les espaces urbanisés voisins.



Territoire productif

Un territoire cultivé

Un territoire de production agricole et sylvicole

- D'ouest en est, les cultures s'échelonnent : forêt sur la partie amont le long des affluents de la jalle de Blanquefort et agriculture sur la partie aval du bassin versant le long des jalles.
 - 3 grands types d'agriculture : le maraîchage dans la vallée de la Jalle, les céréales et l'élevage dans les marais de bords de Garonne
 - Équilibre fragile entre activités agricoles, ressources en eau, maintien de la biodiversité, géré par un PEANP.
 - La forêt est diverse : forêt de feuillus le long des cours d'eau, forêt de pins d'exploitation, forêts ouvertes au public, bois protégé des sources du Thil (zone de captage d'eau potable).
 - L'agriculture, notamment maraîchère, joue un rôle multifonctionnel : production alimentaire de filière courte, résilience au risque inondation, adaptation au changement climatique, production d'économie de proximité ville campagne, de qualité esthétique, gestion de milieux et de paysages.

32%
du territoire est couvert
par la forêt

75%
du maraîchage métropolitain
y est représenté

38%
du parc est agricole

785 ha
classés en PEANP avec
un programme d'actions
multi partenarial en faveur
de l'agriculture

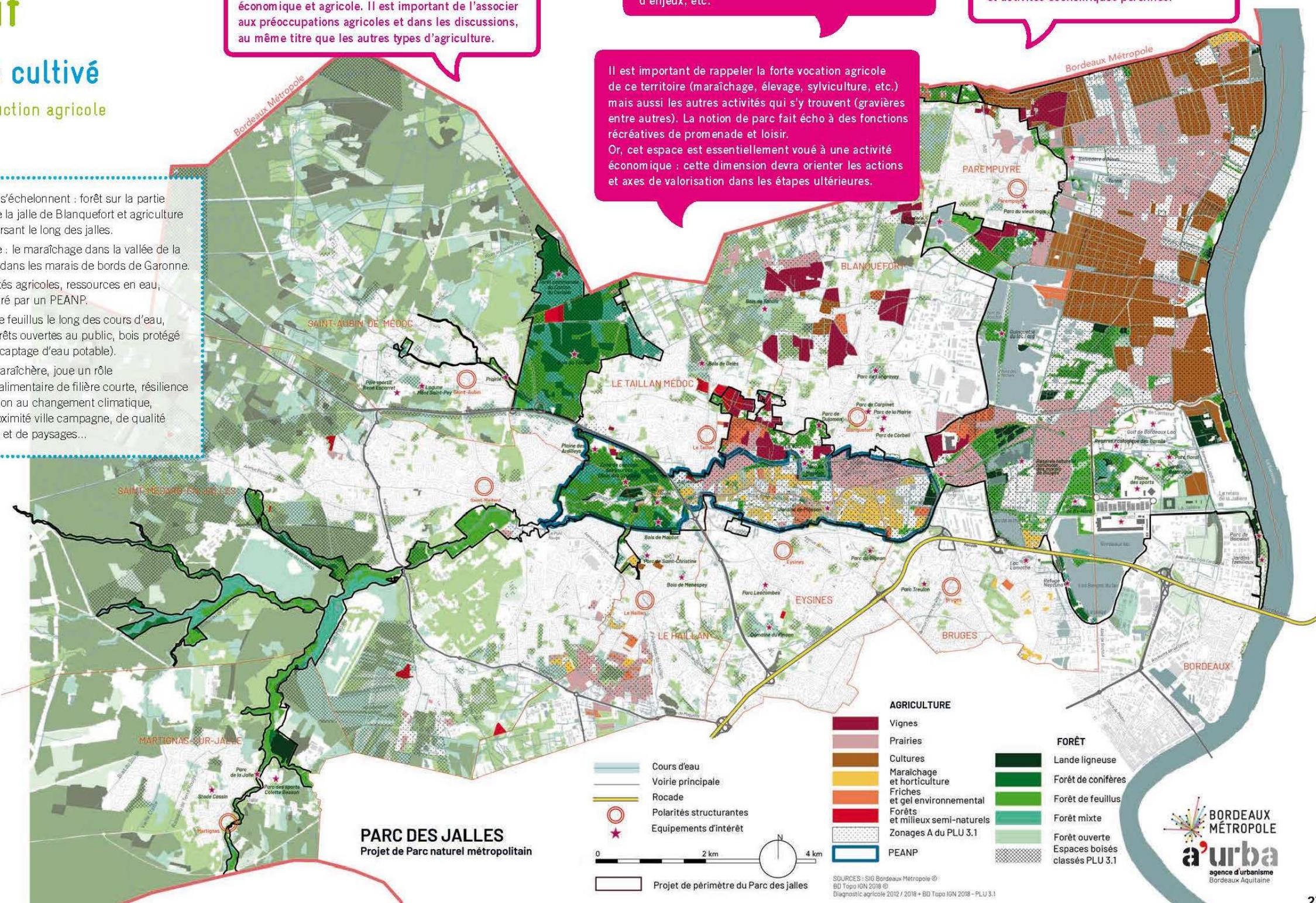
PAROLES DE
CONCERTATION

Si la forêt a une valeur paysagère et environnementale indéniable, elle porte également une fonction économique et agricole. Il est important de l'associer aux préoccupations agricoles et dans les discussions, au même titre que les autres types d'agriculture.

Il faut prendre en compte le territoire dans son ensemble et ne pas s'arrêter à la vallée maraîchère. Les communes forestières sont également concernées par ce projet. Ce territoire est riche et varié : diversité paysagère mais aussi diversité d'activité, d'acteurs, d'enjeux, etc.

Il faudrait favoriser l'agriculture durable : il faut encourager les activités agricoles viables et en accord avec l'environnement, sans pour autant les imposer. Cela permettra d'allier préservation de la biodiversité et activités économiques pérennes.

Il est important de rappeler la forte vocation agricole de ce territoire (maraîchage, élevage, sylviculture, etc.) mais aussi les autres activités qui s'y trouvent (gravierie entre autres). La notion de parc fait écho à des fonctions récréatives de promenade et loisir. Or, cet espace est essentiellement voué à une activité économique : cette dimension devra orienter les actions et axes de valorisation dans les étapes ultérieures.



Territoire vivant

Un parc à vivre et à découvrir

Un tourisme local ancré

- Une grande diversité d'événements organisés par les 10 communes.
 - Une vingtaine d'équipements de nature accessibles au public en lien avec l'eau, le sport, les parcs et jardins.
 - Un patrimoine architectural riche.
 - Un territoire très accessible par la route et le tram
 - Un réseau de cheminements bien développé mais encore découssié.

62%
du territoire est en terrain privé

20%
du parc ouvert au public

170 km
de sentiers de randonnée

2 pistes cyclables métropolitaines
canal des deux mers
et piste Bordeaux-Lacanau

22 points de vente directe de produits agricoles dans le Parc ou à proximité

PAROLES DE CONCERTATION

L'ouverture au public pour les loisirs peut être imaginée après un travail fin d'analyse du territoire. Certains espaces agricoles ou à forte valeur écologique doivent être préservés des traversées pour garantir leur pérennité.

Mes principaux usages du Parc

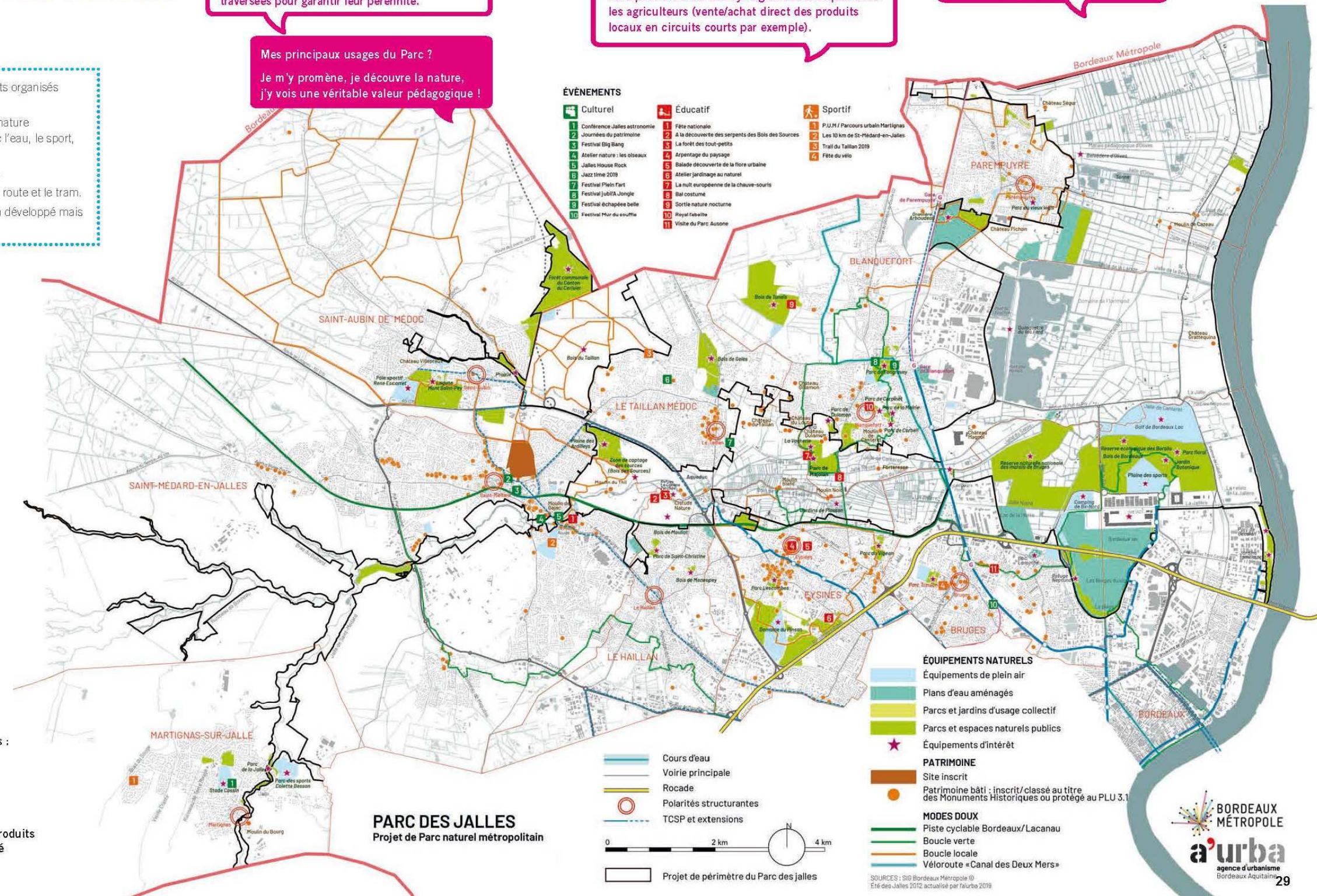
Je m'y promène, je découvre la nature,
j'y vois une véritable valeur pédagogique

Le Parc n'a pas vocation à devenir une réserve d'indiens ou un parc d'attraction.

L'ouverture au public d'une partie du territoire du Parc pourrait créer des synergies économiques avec les agriculteurs (vente/achat direct des produits locaux en circuits courts par exemple).

L'existence du patrimoine bâti est intéressante : les moulins, la Vacherie de Blanquefort... font partie du patrimoine local. Il faut être vigilant à la sauvegarde de celui-ci et à sa valorisation.

J'utilise les chemins pour me promener ou faire du sport dans la nature!



Un territoire vécu et à vivre

Une diversité d'usages

Les participants ont pu s'exprimer sur leur manière de vivre le territoire du Parc des Jalles, leurs déplacements et activités fréquentes. Dans un premier temps, afin de se repérer et de s'approprier le contexte, les acteurs ont situé leur lieu de vie. Cette localisation a permis de mettre en lumière les lieux d'habitat et leur relation avec les autres activités qui sont présentes dans ou autour du Parc des Jalles. Ensuite, ils ont dessiné leur parcours quotidien et commencé à faire figurer leurs activités sur la carte à l'aide de tampons.

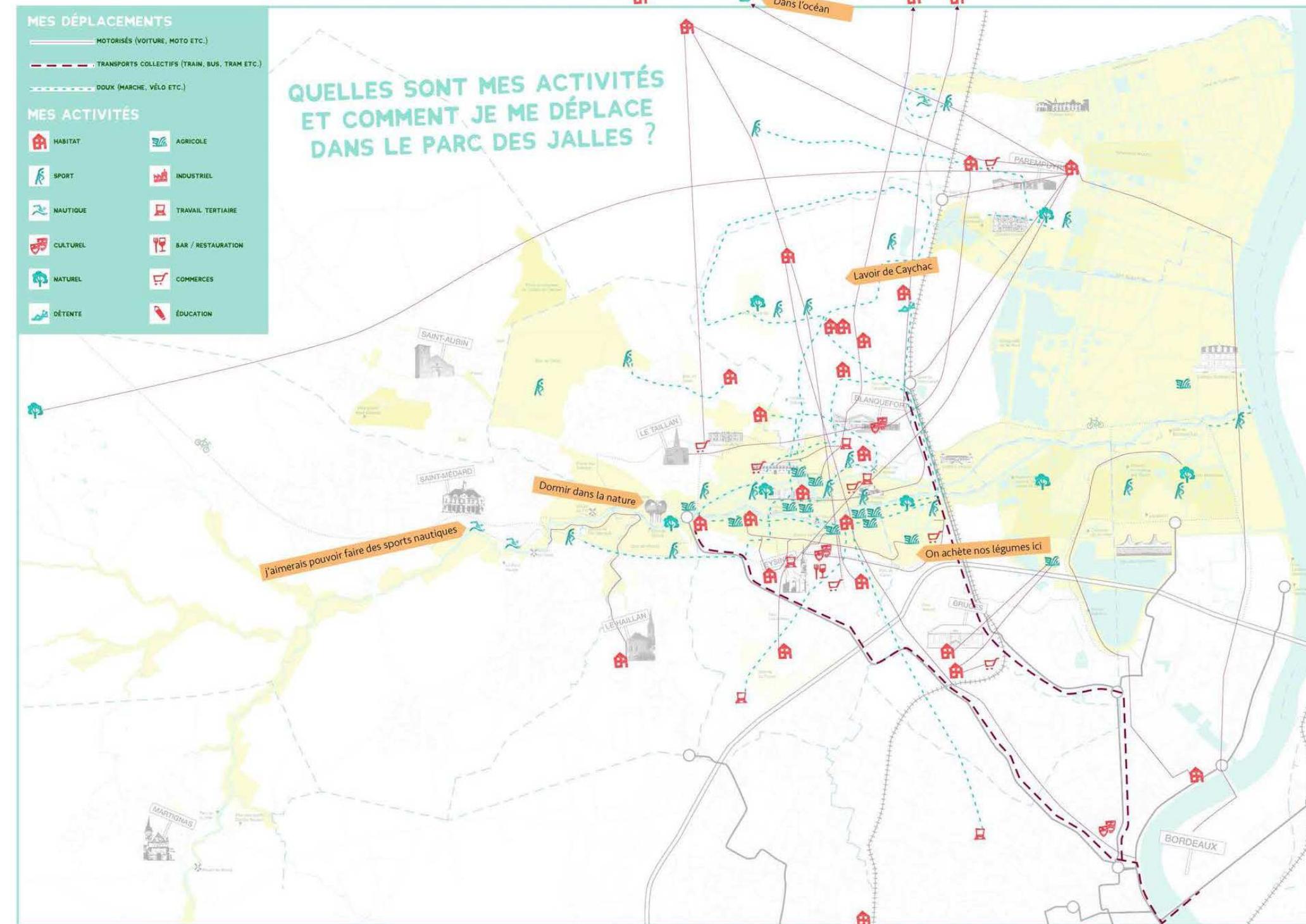
Dans les déplacements, on distingue des personnes habitant plus loin et qui viennent tout de même profiter des activités du Parc. On peut constater que ces acteurs se déplacent souvent en véhicule motorisé. D'autres acteurs habitent dans les limites proches du Parc et les centres-villes voisins et se déplacent principalement en voiture. Cependant, une trame de parcours doux apparaît tout de même pour parcourir l'intérieur du parc ou bien visiter les villes à proximité. Un troisième type d'acteurs, le moins courant, utilise les modes doux pour faire des distances plus longues. On perçoit aussi que les participants ont une bonne connaissance du territoire : les chemins, les sites remarquables, l'histoire du territoire etc. De manière générale, les transports en commun sont peu mentionnés ou seulement pour se rendre dans une gare ou à Bordeaux. Dans les zones végétalisées et à proximité de la Jalle, les activités les plus signalées relèvent du sport ou de la nature. La présence d'activités agricoles est aussi importante. Elle participe à un paysage de qualité, apprécié par les participants, mais elle est aussi liée à l'activité commerciale (produits locaux). Les autres activités comme le tertiaire, la culture, la restauration et le commerce sont situées dans les centres-villes.

PAROLES DE CONCERTATION

Mes principaux usages du Parc ? Je m'y balade, j'y fais du sport, j'y fais mon potager, je profite de la Nature !

Il existe un enjeu important autour du projet : cet espace ne doit pas être sanctuarisé.

Il doit concilier valorisation de la nature, de la biodiversité et de l'agriculture et développement métropolitain.
Il s'agit d'y faire venir des gens qui y travailleront et y habiteront et pas seulement des promeneurs !



Des grandes orientations du projet de territoire aux idées d'actions à mettre en œuvre

La Grande Journée 2 a été dédiée à la co-construction des grandes orientations du projet de territoire et à une réflexion prospective à moyen et long terme (sur 10, 15 ou 30 ans) :

- Définir un futur désirable pour le territoire
 - Se donner des objectifs communs
 - Fixer des priorités
 - Établir des modalités de travail en commun
- et a confirmé l'approche du Parc des Jalles par les trois entrées : territoire productif, écologique et vivant. Chaque groupe a pu s'exprimer sur chaque thématique pendant 20 minutes.

Le compte-rendu de la Grande Journée 2 est disponible sur la page participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles, rubrique Participation hors ligne.

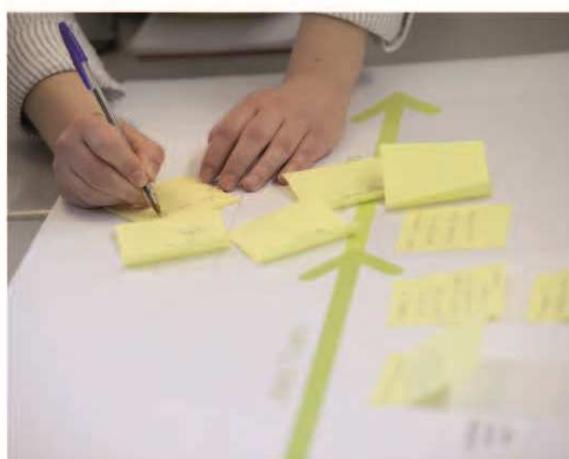


La Grande Journée 3 visait la co-construction d'une ébauche de programme d'actions.

Les actions proposées lors des grandes journées précédentes ont été synthétisées sous forme de cartes que les participants étaient invités à piocher à tour de rôle pour les étudier collectivement, en définir les modalités ou en proposer de nouvelles.

Le compte-rendu de la Grande Journée 3 est disponible sur la page participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles, rubrique Participation hors ligne.

Les grandes orientations du projet de territoire et les idées d'actions de chaque identité territoriale (territoire écologique, territoire productif et territoire vivant) issues des échanges des Grandes Journées 2 et 3 sont détaillées dans les pages suivantes.



reportage photos © Bordeaux Métropole, Jean-Baptiste Mengès



△ héron pourpre

EXEMPLES D'IDÉES D'ACTIONS

Mettre en place une véritable stratégie foncière en faveur des espaces naturels

Développer des animations au pôle d'éducation à l'environnement du Moulin du Moulinat

Conforter la trame verte fonctionnelle avec des haies et la restauration de la ripisylve

Organiser une bourse aux végétaux locaux itinérante dans les communes

Développer des concours de photos naturalistes pour mettre en valeur le patrimoine naturel

Instaurer une campagne citoyenne « ménage de printemps » visant à sensibiliser à la fragilité des territoires et leur préservation par le ramassage des déchets



Le Parc des Jalles, un territoire écologique

Prendre soin de ce territoire pour un gain écologique global

Grandes orientations du projet de territoire

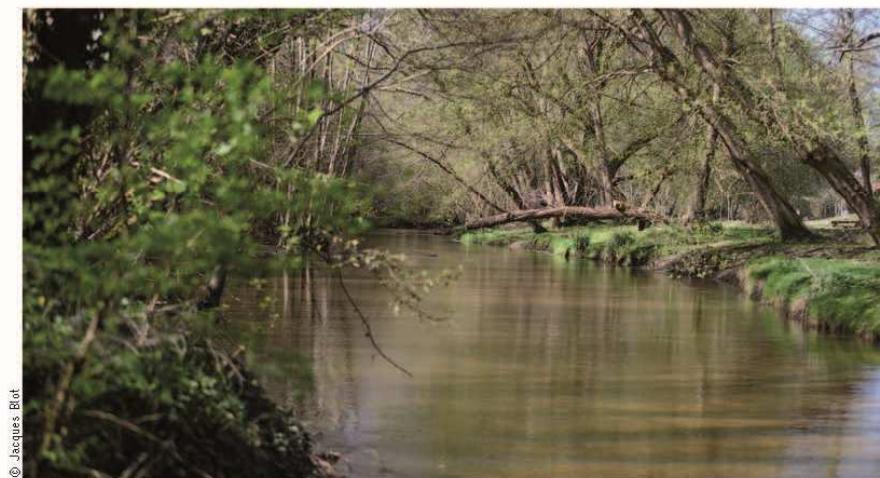
- Restaurer et/ou préserver les milieux support de biodiversité (riparis, prairies, diversité forestière, etc.) et éviter la perte de biodiversité (liée à l'enrichissement des forêts, à l'urbanisation, aux espèces invasives, etc.)
- Assurer une gestion hydraulique coordonnée à l'échelle du bassin versant : placer l'eau au cœur du projet de territoire
- Valoriser la proximité de la Garonne
- Gérer de manière coordonnée le risque inondation, notamment à travers une réflexion globale sur les zones humides et les zones d'expansion des crues
- Faire de la préservation et de la valorisation écologique et agricole le moyen d'en préserver la qualité et sensibiliser sur le rôle et la fragilité de ce territoire : réconcilier agriculture et biodiversité
- Encadrer la pression foncière et l'urbanisation au sein du périmètre mais également en périphérie, afin d'assurer la préservation des espaces naturels et agricoles
- Limiter le risque incendie en luttant contre l'enrichissement des espaces naturels



© Jacques Blot



© Jacques Blot



© Jacques Blot



© Bordeaux Métropole

EXEMPLES D'IDÉES D'ACTIONS

Accompagner les maraîchers dans le zéro phyto et les pratiques agro-écologiques

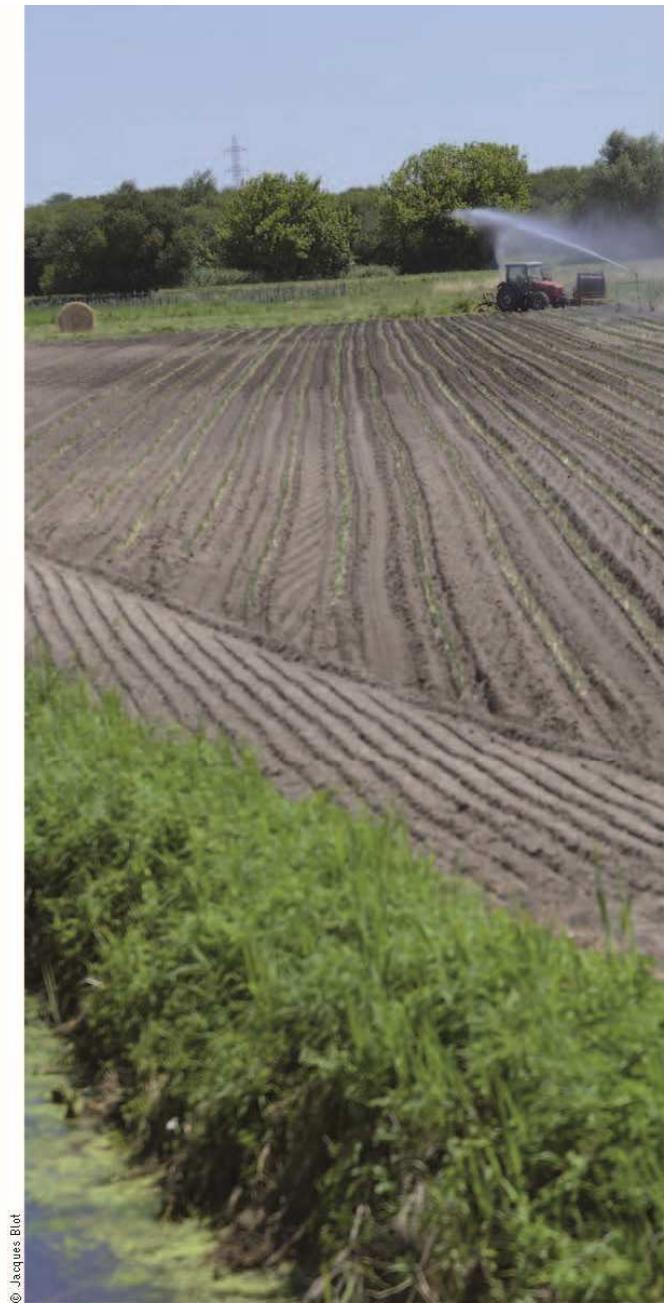
Créer un label « Marque » du Parc pour valoriser les productions agricoles

Ouvrir une maison des agriculteurs comme lieu de vente en circuits courts et d'accueil d'activités pédagogiques sur la production agricole

Développer les activités économiques autour des énergies renouvelables et de l'économie verte

Ouvrir une guinguette en bord de Jalle

Impulser la requalification paysagère des zones d'activités existantes à proximité du Parc des Jalles



© Jacques Blot

Le Parc des Jalles, un territoire productif

Cultiver l'initiative économique locale pour renforcer son rayonnement

Maintenir et valoriser de l'activité agricole dans sa diversité :

- Préserver et développer les activités agricoles garanties d'une production alimentaire locale et respectueuse de l'environnement
- Développer l'entraide dans le milieu agricole
- Inciter à une production locale vendue en circuits courts
- Faire connaître l'agriculture par le grand public
- inciter à l'expérimentation de techniques innovantes
- Tisser des liens gagnant-gagnant entre le Parc et les activités économiques périphériques
- Tirer parti des activités d'exploitation des ressources géologiques et des activités portuaires présentes sur le territoire
- Inciter au développement d'activités écotouristiques respectueuses du territoire et des usages



© Jacques Blot



© Bordeaux Métropole



© Jacques Blot



Le Parc des Jalles, un territoire vivant à découvrir

convivial et respectueux du multi-usages qui s'y exerce

Grandes orientations du projet de territoire

- Organiser une gouvernance coordonnée et concertée pour assurer le dialogue, le suivi et l'implication des acteurs dans la vie du projet
- Révéler l'identité partagée de ce parc naturel et agricole métropolitain
- Affirmer l'intérêt métropolitain de ce parc naturel et agricole

- Aménager et donner à voir le patrimoine naturel, agricole, bâti et paysager dans le respect des sensibilités du territoire
- Garantir un respect mutuel des différents acteurs et usagers
- Développer les activités pédagogiques et de découverte autour des enjeux écologiques et agricoles



© Jacques Blot

EXEMPLES D'IDÉES D'ACTIONS

Établir un guide touristique pour valoriser les paysages, les productions agricoles, la faune, la flore et le patrimoine bâti

Mettre en place une gouvernance partagée avec les acteurs du territoire

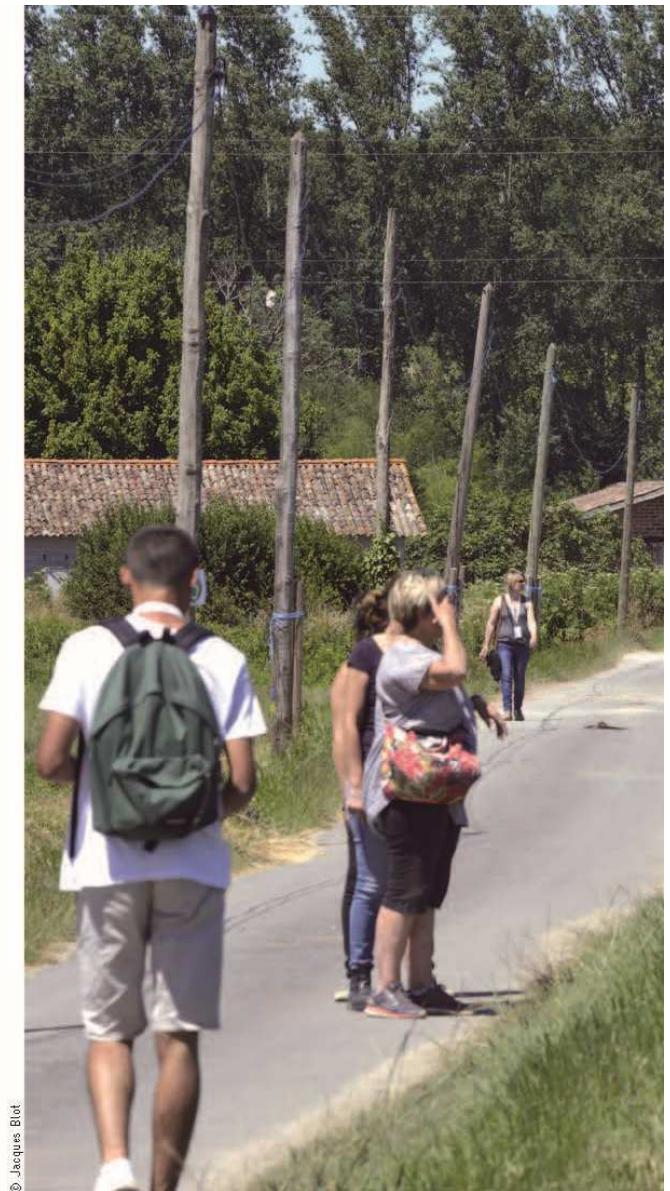
Créer un label « Marque » du Parc pour valoriser les productions agricoles

Poser une signalétique claire facilitant l'accès aux espaces naturels et à la compréhension des zones interdites d'accès

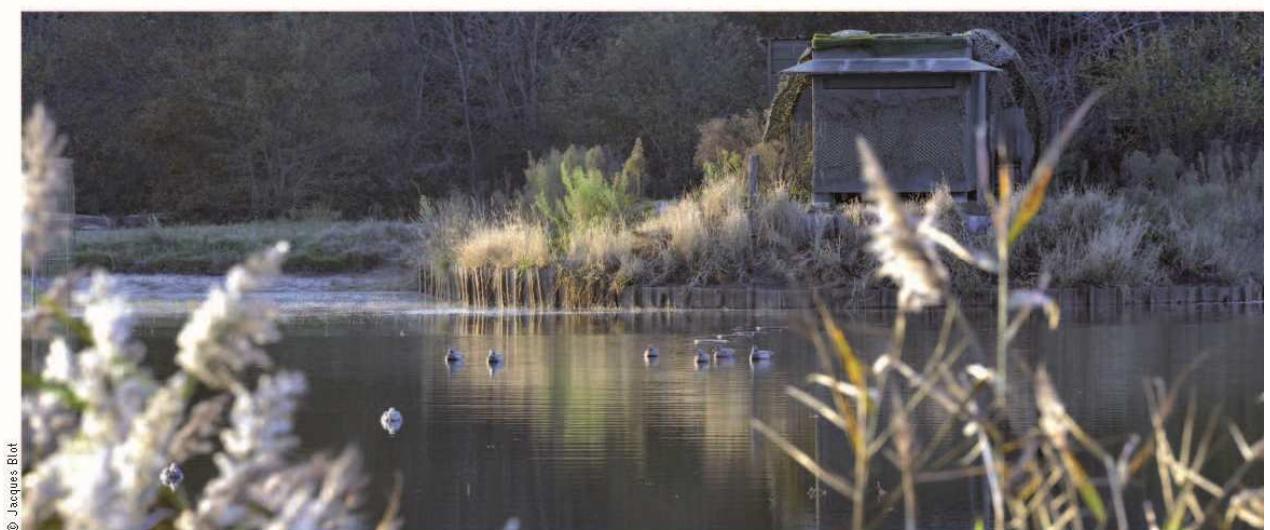
Organiser une fête du Parc des Jalles annuelle de commune en commune

Créer de nouveaux Refuges périurbains

Clarifier le maillage de cheminement piéton, cycliste et équestre existant



© Jacques Blot



© Jacques Blot



En conclusion

Le socle commun du Projet de territoire

La phase de co-construction a permis d'élaborer un portrait de territoire partagé entre l'ensemble des acteurs locaux. À travers les Grandes Journées, les stands ou les enquêtes, les acteurs économiques, associatifs, les communes, les usagers et le grand public ont pu s'exprimer pour porter des valeurs communes de ce parc naturel et agricole métropolitain.

Véritable vallée du bassin versant de la Jalle, le Parc pourrait recréer du lien entre nature et ville et plus largement entre les espaces naturels et agricoles et la Métropole.

Cette identité forte passe par :

- **L'eau comme fil bleu**

La présence de l'eau comme colonne vertébrale du Parc, avec le cours d'eau de la Jalle et la façade sur la Garonne est encore aujourd'hui trop peu valorisée. Le réseau hydrographique représente la charpente du projet, avec ses multiples fonctions ; écologique par la présence d'une biodiversité importante pour le territoire et de nombreuses espèces sensibles et/ou protégées, économique liée à l'agriculture fortement présente sur le territoire mais aussi paysagère et de support d'activités ludiques pour les Métropolitains.

- **Le Parc, lieu de ressources multiples de la Métropole**

La réciprocité qui existe entre le Parc et le reste du territoire métropolitain en fait un lieu ressource ouvert. Les échanges et services rendus sont nombreux entre l'espace urbain et cet espace naturel. La fraîcheur apportée par ce poumon vert aux habitants et usagers est précieuse et tend à l'être de plus en plus. De plus, la perméabilisation du sol liée aux nombreux espaces de pleine terre permet de conserver un équilibre face à l'urbanisation croissante des communes et à l'artificialisation des sols. Ce territoire apporte une meilleure qualité de l'air et du cadre de vie pour la Métropole ainsi qu'une production

de produits alimentaires locaux et frais. Il convient donc de le préserver et de renforcer ses atouts au regard du changement climatique en cours.

- **Une gouvernance locale essentielle au futur Parc**

Le projet de Parc des Jalles s'appuie sur la volonté des acteurs locaux de le faire vivre. Ce projet, chacun peut y adhérer et la reconnaissance formelle et permanente des acteurs est essentielle au bon fonctionnement du Parc. La gouvernance doit être coordonnée et concertée afin d'assurer un dialogue, un suivi et une implication des acteurs dans la vie du projet. L'impulsion lancée par la pré-concertation doit permettre de créer une dynamique durable de dialogue et d'échange entre les acteurs afin de cumuler les intérêts de chacun au service de tous.

Les prémisses d'un pacte territorial

Après 20 ans de réflexion, les communes, accompagnées de la Métropole, ont souhaité concrétiser le projet de Parc des Jalles à travers l'outil d'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain. Elles portent la volonté d'inscrire ce grand territoire dans le projet métropolitain en cours de construction pour 2050. Afin de construire et de garantir les conditions de faisabilité et de durabilité de ce projet sur le long terme, une pré-concertation a été mise en place pour partir des ressources locales et co-construire le projet avec les acteurs qui font vivre le territoire.

De cette phase de co-construction sont ressortis des fondements sur lesquels les acteurs semblent prêts à s'engager collectivement. L'eau comme fil conducteur, la résilience du territoire et la gouvernance locale représentent les valeurs partagées sur lesquelles pourrait s'établir le pacte territorial nécessaire à la création du Parc des Jalles.

À partir de ce socle commun, il s'agit aujourd'hui de préparer la suite afin de poursuivre l'impulsion donnée par ce travail collectif.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

du projet de création de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles

JANVIER - JUILLET 2019	Réalisation du portrait de territoire
AVRIL - JUIN 2019	Co-construction du projet de territoire et du plan d'actions lors de la phase de pré-concertation
JUILLET - DÉCEMBRE 2019	Évaluation environnementale
JUILLET 2019	Délibération d'ouverture de la concertation
2 SEPTEMBRE - 18 OCTOBRE 2019	Concertation préalable grand public (Code de l'environnement)
MI-NOVEMBRE 2019	Remise du bilan de la concertation par le garant Ce bilan sera porté à la connaissance du public (site internet de la Participation)
DÉCEMBRE 2019	Délibération faisant état du bilan de la concertation et des évolutions du projet au regard de celle-ci
JANVIER 2020	Délibération d'arrêt du projet, avec autorisation de déposer la demande d'avis à l'Autorité Environnementale et aux collectivités intéressées et approbation du dossier à soumettre à l'enquête publique
DÉBUT 2020	Avis de l'Autorité environnementale et des collectivités territoriales et leurs groupements concernés
MI 2020	Enquête publique
FIN 2020	Délibération de Déclaration de projet et création de l'Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain Parc des Jalles

Bilan de la pré-concertation réalisée par



› S'informer :
participation.bordeaux-metropole.fr/parc-des-jalles